



Schola Europaea / Bureau du Secrétaire général

Ref.: **2021-05-D-8-fr-1**

Orig.: FR

Décisions du Comité budgétaire

Réunion des 9 et 10 mars 2021 – réunion en ligne

Approuvé par procédure écrite n°2021/15

III. POINTS/DÉCISIONS

- Virements de crédits : Ecole européenne de Bruxelles II (document 2021-03-D-5-fr-1)

Le Comité budgétaire approuve à l'unanimité le virement de crédits de 1 399 400 euros du poste budgétaire « Dépenses liées au personnel détaché » vers le poste budgétaire « Bâtiments » pour la section budgétaire de l'Ecole européenne de Bruxelles II destinée au site temporaire d'Evere.